

Le 07 novembre 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Onze territoires d'Occitanie retenus pour élaborer leur stratégie d'adaptation au changement climatique

L'Occitanie est l'une des régions françaises les plus exposées au changement climatique. Tous les départements de la région en ressentent les conséquences : sécheresse, baisse importante du rendement de certaines cultures, canicule...

Il est donc primordial de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine en menant des actions visant à atténuer l'ampleur du changement climatique (stratégie d'atténuation) **mais également de mettre en œuvre des actions d'adaptation** afin de gérer les effets du changement climatique et ses impacts à moyen et long terme (stratégie d'adaptation).

Alors que la 3^{ème} version du plan national d'adaptation au changement climatique est à l'étude, le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires a organisé une consultation publique à l'échelle nationale sur les trajectoires de réchauffement.

Soutenir l'élaboration de trajectoires territoriales d'adaptation au changement climatique

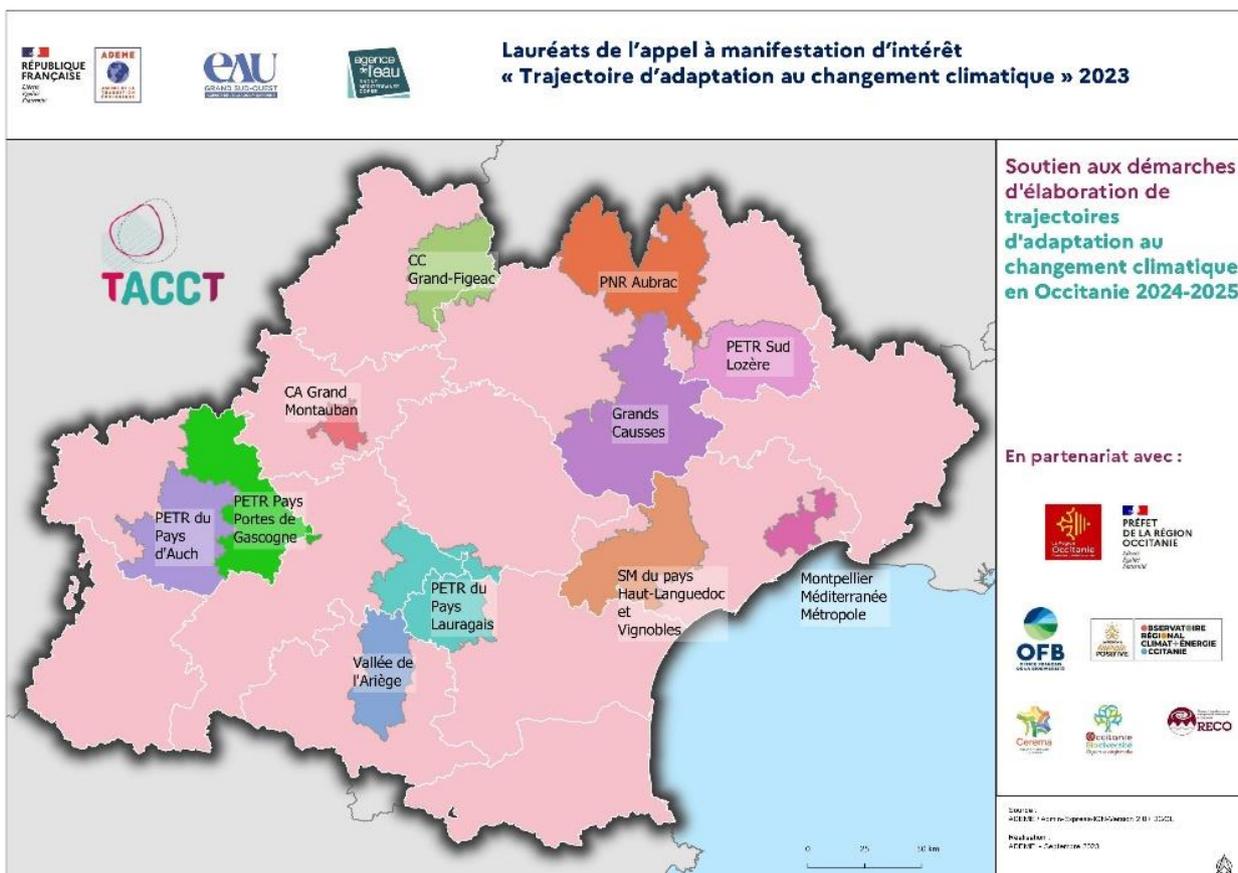
C'est dans ce contexte que **la Direction régionale de l'ADEME en Occitanie, soutenue par les deux agences de l'eau Adour-Garonne & Rhône-Méditerranée-Corse, a lancé en juin dernier un appel à manifestation d'intérêt (AMI) à l'attention des intercommunalités d'Occitanie et des territoires de projets** tels que les Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux (PETR) et les Parcs Naturels Régionaux (PNR).

Il était proposé aux collectivités de répondre à cet AMI **afin d'être accompagné dans la mise en œuvre sur leur territoire d'une stratégie d'adaptation au changement climatique**, grâce à l'utilisation de la démarche TACCT (Trajectoires d'adaptation au changement climatique des territoires) élaborée par l'ADEME.

Cette démarche permet d'élaborer une politique d'adaptation au changement climatique de « A à Z », du diagnostic de vulnérabilité du territoire jusqu'au suivi des mesures concrètes à mettre en place et à l'évaluation de la stratégie adoptée.

Onze territoires ont été finalement retenus par le jury, composé de : l'ADEME et les deux agences de l'eau, la Région Occitanie, la DREAL, le CEREMA, l'Office français de la biodiversité (OFB), l'Agence régionale de la biodiversité (ARB), l'Observatoire régional du climat et de l'énergie (ORCEO) et le Réseau d'experts sur le changement climatique en Occitanie (RECO).

Les onze territoires lauréats sont les suivants : le PNR de l'Aubrac, le Pays Haut Languedoc et Vignobles, le PETR Sud Lozère, le SCOT Vallée de l'Ariège, Montpellier Méditerranée Métropole, la Communauté d'Agglomération du Grand Montauban, le PETR Pays d'Auch, le PNR Grands Causses, le PETR Portes de Gascogne, le PETR Pays du Lauragais et la Communauté de Communes du Grand Figeac.



Ces lauréats ont été choisis sur la base de critères tels que le portage politique, la gouvernance du projet ou encore la pertinence du territoire pour aborder cette question de l'adaptation au changement climatique.

La ressource en eau pour nos territoires : un enjeu majeur et transversal

Fort du soutien méthodologique et financier de l'ADEME et des agences de l'eau, **les onze territoires animeront des temps d'échanges**, dès janvier prochain, avec les acteurs socio-économiques ainsi que leurs partenaires techniques et institutionnels.

Ces réflexions collectives aboutiront à la construction de trajectoires dynamiques et évolutives plaçant l'eau comme enjeu majeur et transversal face aux aléas climatiques.

Tirant les enseignements d'une première expérimentation de la démarche TACCT menée par l'ADEME en 2022 et 2023, **cette nouvelle initiative de l'ADEME et des agences de l'eau permettra à la région Occitanie d'être à l'avant-garde** en matière d'élaboration de trajectoires d'adaptation au changement climatique, avec **51 EPCI touchés et plus du tiers du territoire régional couvert à terme**.

Pour en savoir plus sur :

. **La démarche TACCT** : consulter les guides méthodologiques, la plateforme <https://tacct.ademe.fr/> et la vidéo de présentation sur [youtube](#)

. **L'appel à manifestation d'intérêt** : consulter le site https://www.innoverpourlatransitionecologique.fr/fr/challenges/ami_adapt-tacct